

Lettres à ce contraires. Voulons qu'aux copies dudit Arrêt & des Presentes, collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'original: CAR TEL EST NÔTRE PLAISIR. Donnée à Versailles le vingtième jour de Mars, l'an de grace mil sept cens vingt-huit, Et de nôtre Regne le treizième. *Signé,* LOUIS. *Et plus bas:* Par le Roy Dauphin, Comte de Provence. *Signé,* PHELYPEAUX. Et scellé.

ANTOINE-FRANCOIS MELIAND, Conseiller d'Etat, Intendant de Justice, Police & Finances en Flandres.

VEU l'Arrêt du Conseil cy-dessus:
Nous Ordonnons qu'il sera executé selon sa forme & teneur dans toute l'étendue de nôtre Département, lu, publié & affiché par tout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore. *Fait à Lille le 8. Avril. 1728.*
Signé, MELIAND. *Et plus bas:*

PAR MONSIEUR,
REMOND.